



**APPEL A CANDIDATURE POUR INSCRIPTION EN MASTÈRES  
WI/DSSD/E-Business/VIC/CGBI  
2026-2027**

**I- Mastères à l'ESEN**

L'ESEN organise un concours pour la sélection des candidats aux Mastères professionnels et de recherche, cités ci-dessous pour l'année universitaire 2026-2027.

Mastères	Acronyme	Capacité d'accueil	Quota hors capacité	Diplômes Concernés
Mastère de recherche en Web Intelligence	WI	40	0	Informatique appliquée à la gestion/Informatique ou diplômes équivalents (bac + 3 ou plus)
Mastère professionnel en Data Science and Software Development	DSSD	50	Quota professionnel* 5	Informatique appliquée à la gestion/Informatique ou diplômes équivalents (bac + 3 ou plus)
Mastère Professionnel en E-Business	E-Business	50	0	Informatique appliquée à la gestion ou diplômes équivalents (bac +3 ou plus)
Mastère Professionnel en Veille Intelligence Compétitive (en partenariat avec l'ISCAE)	VIC	50	Quota professionnel* 10	Economie/ Gestion/ Informatique appliquée à la gestion ou diplômes équivalents (bac + 3 ou plus)
Mastère professionnel en Contrôle de Gestion et Business Intelligence (en partenariat avec l'ISCAE)	CGBI	La procédure de sélection est effectuée à l'ISCAE. Prière consulter <a href="http://www.iscae.rnu.tn/">http://www.iscae.rnu.tn/</a> pour plus de détails.		

\* Un quota Professionnel pour les mastères professionnels est prévu pour les candidats provenant des ministères, des établissements publics et privés pour une reconversion et/ou perfectionnement professionnel. Une attestation de travail récente (1 mois) est nécessaire pour postuler à ce quota.



Etapes	Dates
Soumission électronique	Du 15 juin 2026 au 4 juillet 2026
Webinaire d'information sur les mastères	Le 26 juin 2026 à 18h
Résultats du classement des dossiers déposés en ligne	Le 08 juillet 2026
Acceptation des demandes de contestation	Au plus tard le 14 juillet 2026
Dépôt du dossier administratif (Version Papier)	Du 09 au 15 juillet 2026
Diffusion de la liste définitive des candidats retenus	Le 19 juillet 2026
Acceptation des demandes de contestation	Au plus tard 21 juillet 2026
Dernier délai pour l'inscription en ligne <sup>1</sup> sur <a href="http://www.inscription.tn">www.inscription.tn</a>	Le 20 août 2026
Dernier délai pour l'inscription définitive sur dossier <sup>1</sup>	Le 08 septembre 2026
Déclaration des listes finales (en cas de défaillants en inscription)	Le 16 septembre 2026

## **II- Phase : Soumission électronique du 15 juin 2026 au 04 juillet 2026**

Cette étape est obligatoire et indispensable à la sélection des dossiers.

Tout dossier non déposé électroniquement sur le site [https://esen.rnu.tn/portail/access\\_master.html](https://esen.rnu.tn/portail/access_master.html) ne peut pas faire l'objet d'un dépôt papier dans la deuxième phase.

Tout dépôt électronique doit être conforme au dossier papier qui sera demandé dans la deuxième étape si le candidat est retenu.

Les résultats du classement des dossiers déposés en ligne seront diffusés sur le site de l'ESEN à partir du **08 juillet 2026**

Les demandes de contestation sont acceptées au plus tard le **14 juillet 2026**.

Les listes des candidats retenus ne sont considérées comme définitives qu'après réception et vérification des dossiers version papier.

## **III- Phase : Processus de Présélection**

### **1. Calcul des scores**

Les différents dossiers seront classés (par établissement d'origine du candidat) suivant un score comptabilisé comme suit :

- La moyenne générale de l'étudiant durant les trois années de licence
- Tout passage en session de rattrapage sera sanctionné par un malus **0.35 pts** déduit de la moyenne des 3 années de licence.
- Tout redoublement sera sanctionné par un malus **0.7 pts** déduit de la moyenne des 3 années de licence.

$$score = \frac{(M1 + 2 \times M2 + M3^*)}{4} - Malus(redoublement) - Malus(rattrapage)$$

*M1* : Moyenne de la première année (L1)

*M2* : Moyenne de la deuxième année (L2)

*M3* : Moyenne de la troisième année (L3) → Il s'agit de la moyenne des deux semestres de la troisième année.

Le nombre de redoublements ne doit pas dépasser un (01) redoublement.

Le nombre de sessions de rattrapages à spécifier est celui de la L1, de la L2 et de la L3.

<sup>1</sup> Deadline au-delà de laquelle l'étudiant est considéré désistant. Il sera remplacé à partir de la liste d'attente selon l'ordre du mérite.



## 2. Règles de Présélection

- Le processus de présélection se base sur la capacité d'accueil ainsi que sur un seuil de score fixé par la commission.
- Tout candidat non admis dans le mastère de son premier choix peut être admis dans le mastère du deuxième ou du troisième choix selon la capacité et le seuil. Il reste quand même présélectionné dans la liste d'attente du mastère de son premier ou deuxième choix.

### IV- Phase : Dépôt du dossier administratif (version papier) du 09 au 15 juillet 2026

Tous les candidats retenus dans la liste principale (Liste 1) ou la liste d'attente (Liste 2) doivent déposer leurs dossiers papiers au service de scolarité (Mastère) de l'Ecole Supérieure d'Economie Numérique (ESEN) sis au Technopôle de la Manouba.

Horaire de dépôt des dossiers : **09 au 15 juillet 2026 (de 9h à 13h)**. Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

Tout dossier non conforme aux données auto-enregistrées en ligne sera considéré comme tentative de fraude.

Tout dossier complet et conforme à l'inscription en ligne donne droit à un reçu (comportant le numéro de dossier) délivré par l'école au candidat pour faciliter le suivi.

La liste définitive des candidats retenus sera diffusée à partir du **19 juillet 2026** sur le site web de l'ESEN.

Les demandes de contestation sont acceptées au plus tard le **21 juillet 2026**.

#### ▪ Dossier Administratif

Le dossier papier est constitué de :

1. Une copie de la CIN /Passport pour les étudiants étrangers ayant eu leurs diplômes en Tunisie.
2. Une copie certifiée conforme du Baccalauréat et des autres diplômes obtenus (Licence, maîtrise, etc.).
3. Une copie certifiée conforme des relevés de notes des trois années de licence, maîtrise, etc.
4. Une fiche de renseignement à remplir. Cette fiche est à retirer du site web de l'ESEN (www.esen.tn) ou du service de scolarité.
5. 01 photo d'identité.
6. Une charte où ils s'engagent à être présents dans les séances de cours, à **ne pas être inscrits à d'autres mastères** et à ne pas avoir d'engagements professionnels à temps complet.
7. Les candidats retenus sur le **quota des Professionnels** doivent soumettre :
  - Une autorisation de l'employeur pour assister aux cours du mastère.
  - Un Curriculum Vitae.

### V-Phase : Inscription Finale

**Tout candidat qui dépose son dossier physique pour s'inscrire dans un master autre que son premier choix sera automatiquement retiré des listes d'attentes des autres mastères dans lesquels il a été présélectionné.**



## VI- Informations sur les mastères :

Pour s'informer sur les mastères objets de cet appel à candidature, les candidats peuvent consulter les fiches des mastères. En cas de besoins d'informations complémentaires, veuillez contacter les présidents des commissions des mastères (Voir le tableau ci-dessous) :

Mastères	Fiche mastère	Président de la commission	Mail
Mastère de recherche en web intelligence	<a href="https://bit.ly/3byKGGa">https://bit.ly/3byKGGa</a>	Mohamed Anis Bach Tobji	anis.bach@esen.tn
Mastère professionnel en Data Science and Software Development	<a href="https://bit.ly/3fvupmq">https://bit.ly/3fvupmq</a>	Riadh Bouslimi	riadh.bouslimi@esen.tn
Mastère Professionnel en E-Business	<a href="https://bit.ly/3eXB1v6">https://bit.ly/3eXB1v6</a>	Hatem Bibi	hatem.bibi@esen.tn
Mastère Professionnel en Veille Intelligence Compétitive	<a href="https://bit.ly/2Rv58kz">https://bit.ly/2Rv58kz</a>	Ismahen Chahbi Afef Belghith	ismehen.chahbi@esen.tn afef.belghith@isca.uma.tn
Mastère professionnel en Contrôle de Gestion et Business Intelligence	<a href="https://bit.ly/2RrpafL">https://bit.ly/2RrpafL</a>	Dorra Guerhazi Zouhour Lahmar	d.guerhazi.ammous@esen.tn zouhour.lahmar@isca.uma.tn